Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

19 NOVEMBRE 2009 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18065 **43**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Le conseiller technique

Osvaldo Chabod

Il y a juste un an, après la sentence de la Cour d'Appel de Turin au sujet de la condition d'inéligibilité du conseiller régional Albert Lanièce, ce dernier a été confirmé à la charge d'assesseur à la Santé, au Bien-Être et aux Politiques sociales : non plus comme un des élus au sein du Conseil régional, bien sûr, mais en tant qu'assesseur « technique », compte tenu que la loi permet de choisir les membres du Gouvernement régional même en dehors du Conseil.
Au mois de septembre dernier, suite au jugement de la Cour de Cassation qui a confirmé la décision de la Cour d'Appel de Turin, monsieur Albert Lanièce, qui avait entre-temps démissionné de sa charge, a été réélu en tant qu'assesseur technique par le Conseil de la Vallée.
Je ne veux pas, aujourd'hui, revenir sur cette décision, car les organes du Mouvement, à la suite d'une sereine confrontation et d'un franc débat, ont bien motivé les raisons de ce choix.
Je veux plutôt marquer la présence, au sein du Conseil régional, d'une autre figure, une figure dont personne n'imagine l'existence, au contraire de l'assesseur technique : c'est la figure du « conseiller technique ».
Je tiens tout d'abord à rassurer les autres forces politiques présentes au sein du Conseil de la Vallée : c'est une figure qui appartient exclusivement à l'Union Valdôtaine.
Pour expliquer cela, il est nécessaire de revenir au mois d'avril de l'an 2008 : chaque candidat de l'Union Valdôtaine aux élections régionales, s'était engagé, en cas d'élections, à verser au Mouvement avant la fin du mois de décembre 2008 (de façon graduelle) l'équivalent d'une mensualité de l'indemnité reçue pour sa charge, pour le soutien de la campagne électorale, et à verser mensuellement un pourcentage, fixé par le Comité Fédéral, correspondant à 7% du salaire brut perçu pour la charge institutionnelle.
Il ne s'agit pas d'un simple engagement verbal, mais d'une déclaration formelle signée par chaque candidat, compte tenu de la nécessité, d'un côté, de soutenir la campagne électorale et, de l'autre, de faire face aux nécessités du Mouvement, comme nos Statuts l'affirment.
Et, en effet, au-delà des cotisations annuelles des membres, des obligations volontaires et convenues et des financements publics aux partis établis par l'État italien, les recettes de notre Mouvement sont assurées par les contributions en pourcentage (fixées par le Comité Fédéral) sur les appointements touchés par tous les membres du Mouvement ayant des charges politiques ou administratives.
Alors, si quelqu'un de nos élus au sein du Conseil régional ne tient pas ses engagements, il se situe sur un plan différent par rapport à tous les autres conseillers et il peut être défini, à juste titre, un « conseiller technique » !
Si quelqu'un....
Il est évident que les considérations que je viens de faire ne sont que des hypothèses, de simples suppositions que le trésorier d'un mouvement politique produit au moment où il cherche les moyens pour parvenir à équilibrer le bilan.
Car, bien évidemment, aucun de nos élus n'a jamais pensé ne pas respecter ses engagements et les « conseillers techniques » n'existent que dans la tête du trésorier.

... » fin de citation lcaveri@gmail.com

« Les lettres anonymes
ont le grand avantage
qu'on n'est pas forcé d'y répondre »

ALEXANDRE DUMAS, FILS

Une belle tradition,
typique de notre Vallée

L'assesseur Isabellon réagit à propos de l'enquête qui a touché le monde de l'élevage

« Le secteur agricole est sain, la production de grande qualité »

« Je veux exprimer ma solidarité *à la grande majorité des entrepreneurs qui, dans le respect des règles, travaillent dans le secteur agricole valdôtain. Et je veux aussi rassurer tout le monde que, comme vient de le souligner aussi le Parquet de la République d'Aoste, il n'y a pas de soucis à se faire en ce qui concerne la santé publique ».*
Voilà la déclaration faite jeudi 12 novembre dernier par l'assesseur à l'Agriculture Giuseppe Isabellon à propos de l'enquête judiciaire qui – dans la nuit de lundi 9 à mardi 10 novembre dernier – a entraîné l'arrestation de treize personnes.
Parmi celles-ci des éleveurs et des vétérinaires, qui selon les accusations *« seraient les coupables de différents types de délits comme l'association de malfaiteurs, la production et la commercialisation de produits* (c'est le cas des Fontines) *Dop qui ne correspondaient pas aux normes réglementaires et la fécondation d'animaux avec du sperme non autochtone ».*

Une enquête – celle qui a été ouverte par le Procureur de la République d'Aoste Marilinda Mineccia – qui a sûrement bouleversé le monde agricole de notre région.
« Il n'y a pas de risques objectifs en ce qui concerne la production valdôtaine. – a dit encore Giuseppe Isabellon – *Le problème, dans ce cas, est que comme toujours "un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse" : c'est-à-dire que s'il existe des irrégularités, il est normal de les signaler, mais j'espère bien que l'opinion publique comprendra que notre secteur agricole est sain et que le point fort de notre production – la Fontine – est et reste un produit de grande qualité ».*
A ce propos est également intervenu, pendant la conférence de presse habituelle de vendredi, le président du Gouvernement Augusto Rollandin.
« La Région évaluera la possibilité de se porter partie civile – a expliqué le Président de la Junte régionale – *seulement après avoir analysé les actes et après une évaluation qui suivra les relatives vérifications. Actuellement, on n'a pas encore tous les éléments indispensables pour prendre une décision ».*
« Si des dommages envers l'Administration sont relevés, comme, par exemple, la lésion au patrimoine ou l'usage impropre des contributions – a conclu Rollandin – *la Région se portera partie civile, comme cela se produit toujours dans des cas similaires ».*

Nouvelles du Sénat

Loi de Finances : une bataille presque inutile !

Antonio Fosson

Alors que toute l'attention politique est tournée vers la nouvelle loi concernant la justice qui doit redonner une certaine stabilité et tranquillité de travail au Président du Conseil et par conséquent à tout le pays, en permettant de faire les réformes que tout le monde attend et qui ne peuvent plus être reportées, s'est conclue la procédure de la Loi de Finances et de la Loi budgétaire. Procédure modifiée durant ces dernières années et qui n'est plus cette « attaque à la diligence » connue par le passé et dont chacun essaye de ramener quelque chose à la maison avec des requêtes de dernière heure. Comme je l'ai déjà souligné, la véritable manœuvre financière était présente dans le décret anticrise présenté au mois de juillet et le document approuvé cette semaine est seulement une écriture comptable avec peu de possibilité de changement. Mais la discussion s'est de toute façon avant tout ouverte sur le fait que le Gouvernement n'est pas disponible, pendant cette période de crise, à revoir le chapitre des dépenses.
Il y a eu de nombreuses requêtes pour modifier le mécanisme du Pacte de stabilité et, en particulier, l'une des nôtres qui admettait la possibilité d'utiliser les avances de bilan, pour ceux qui, comme nous, ont été « vertueux » à travers l'application du pacte et qui ont accumulé des fond. Après mon intervention houleuse envers la majorité qui refusait mon amendement alors qu'elle avait accepté à ce sujet l'année dernière un ordre du jour à ce propos, avec surprise, à la demande concernant le vote électronique, le nombre de la majorité s'est réduit en obtenant oui un refus mais avec seulement 8 voix de différence (et 4 abstentions ! ce qui normalement ne se produit pas en cette période).
Par la suite, certains sénateurs de la majorité ont présenté également un amendement qui prévoyait l'ouverture de nouveaux Casinos : on essaye de forcer le Gouvernement pendant cette période durant laquelle le Ministre du Tourisme Brambilla a fait également quelques propositions à ce sujet. Mais un sujet aussi controversé ne peut pas être affronté par le biais d'un amendement. A ce propos, cette loi cadre sur les Casinos est arrivée en commission me mettant comme premier signataire et que nous avons partagée avec nos experts du Casino de Saint-Vincent et avec les autres forces politiques.
Pour cette raison, et de manière indiscutable, nous ne pouvons pas accepter des propositions limitées et qui répondent seulement aux intérêts de certains. Par conséquent, nous avons voté avec le Gouvernement en refusant cet amendement et en sollicitant au contraire la discussion et l'approbation de la loi que nous avions présentée.
La discussion s'est ensuite poursuivie sur la nécessité d'augmenter le financement aux forces de Police, d'ajouter d'autres fonds pour les Abruzzes, pour le sud et pour les écoles privées.
Le Gouvernement a en fin de séance présenté un amendement unique qui a accordé quelque chose, mais très peu, à ces thèmes controversés. Pendant la discussion sur la Loi de Finances, tout s'est arrêté pendant les célébrations commémoratives des victimes de Nassyria. Discours rempli de sincérité pour le ministre La Russa, rassemblement et dignité des familles des militaires disparus, tous unis pour parler de sacrifice, des valeurs, de l'Italie : quel grand pays qu'est le nôtre dans certaine circonstance !

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 13 novembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation d'une cérémonie de rencontre avec le personnel du Corps valdôtain des Sapeurs-pompiers, à l'occasion de la Sainte-Barbe, le 4 décembre.
Il a également approuvé la réalisation du projet exécutif *Riva-Russo People Valle d'Aosta*, cofinancé par l'Etat, ainsi que la convention spécifique de partenariat entre la Région, le Conseil Permanent des Collectivités Locales (*CPEL)*, la commune d'Aoste, les communautés de montagne Grand-Combin et Mont-Emilius, la commune de Florence et la société *INVA*.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a approuvé les dispositions d'application des articles 4, 8, 16, 18, 21 et 23 de la loi régionale n° 29/2006 portant nouvelle réglementation de l'agrotourisme et abrogation de la loi régionale n° 27 du 24 juillet 1995, ainsi que du règlement régional n° 1 du 14 avril 1998 et d'autres textes qui réglementent les activités relatives à l'agrotourisme.
Par ailleurs, il a appliqué le Plan de contrôle de la population de mouflons et fait procéder à l'abattage de deux exemplaires présents dans la commune de Courmayeur.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a approuvé la fiche afférente au lancement, dans le cadre du Programme opérationnel FEDER compétitivité régionale 2007/2013, de l'action «Cofinancement de la loi régionale n° 31/2006, 6 actions régionales pour le développement des entreprises industrielles et artisanales», ainsi que la convention entre la Région et *Finaosta* y relative. Il a également octroyé une aide à l'Institut agricole, en vue de l'organisation de cours inhérents à l'apprentissage des techniques de fabrication artisanale durant l'année scolaire 2009/2011.
En outre, l'Exécutif a approuvé la convention 2008/2009 entre la Région et l'Institut national pour le commerce extérieur, en application de l'accord de programme entre la Région et le Ministère du développement économique, signé le 20 février 2009.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
En application de la loi régionale n° 9/2008, le Gouvernement a entériné la convention avec les agences

s'occupant des démarches automobiles, les agences et les délégations de l'*ACI* et les bureaux de tabac, en vue du recouvrement de la taxe automobile par voie télématique.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé la révision de l'accord passé le 6 mars 2008 entre l'Institut régional de recherche éducative de la Vallée d'Aoste et *l'Istituto studi multidisciplinari nelle organizzazioni* de Milan, en vue de la réalisation de la publication intitulée *Progettare/valutare la formazione*.
D'autre part, il a entériné les nouvelles modalités d'organisation des manifestations sportives scolaires à l'échelon régional, interrégional, national et international, pour la période allant du 15 novembre au 31 décembre 2009.
Il a aussi décidé la publication de 1360 exemplaires du livre bilingue italien/français intitulé «*Jean-Baptiste Cerlogne – lo spazzacamino che diventò poeta* – Le ramoneur qui devint poète», à l'occasion du centenaire de la mort de l'abbé Cerlogne, l'an prochain.
Il a également octroyé une aide à la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph d'Aoste en vue des travaux de restauration du monument situé rue de l'Amphithéâtre à Aoste.
Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil régional du projet de loi «Mesures en faveur des familles défavorisées des élèves fréquentant les établissements scolaires nationaux, régionaux et agréés, au titre de la contribution aux frais d'éducation».

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé le projet exécutif relatif aux travaux de mise aux normes du Petit Séminaire où siège le Lycée classique d'Aoste.
L'Exécutif a aussi approuvé la première tranche des travaux d'élargissement ou de réalisation de trottoirs au hameau de Dzovennoz, à Bionaz.
Par ailleurs, il a approuvé l'intégration du programme régional opérationnel des travaux publics 2009 avec les travaux de refonctionnalisation et de mise aux normes antisismiques, anti-incendie, de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées du Lycée professionnel de l'avenue Federico Chabod, à Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a défini les tarifs pour la fourniture du service intégré d'aide à domicile.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a approuvé l'avis positif, sous condition, quant à la compatibilité avec l'environnement du projet de réorganisation de la voirie routière, piétonnière et cyclable des routes régionales n° 19 et 35, qui relient la Grand Place au chef-lieu de la commune de Pollein. Il a par ailleurs proposé à la commune de Saint-Christophe d'apporter une modification à la variante substantielle générale du Plan régulateur général de la commune. Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional la délibération portant approbation d'une intégration supplémentaire des plans régionaux de requalification et de mise en valeur des biens de nature paysagère, urbanistique et environnementale, approuvés par le Conseil régional dans ses délibérations n° 1585/XII du 10 novembre 2005 et n° 3180/XII du 21 décembre 2007, aux termes de la loi régionale n° 1/2004. Enfin, il a signé avec la commune de Brusson une convention pour rechercher des eaux minérales et thermales d'intérêt régional dans le cadre de la source d'eau minérale ferrugineuse de Brusson. L'Exécutif a délivré à la Société *Sorgenti Monte Bianco Terme di Courmayeur* un permis de recherche minière d'eau minérale naturelle, au hameau de Plan Veny, dans la commune de Courmayeur.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a confié un mandat en vue de la rédaction d'une étude de faisabilité pour vérifier si les hypothèses de dissolution et de reconstitution de la Fondation pour la formation professionnelle touristique de Châtillon sont juridiquement valables.
Des aides d'un montant de 18.500 euros ont été octroyées en faveur de diverses associations sportives, en vue de l'organisation de différentes manifestations.
L'Exécutif a approuvé le modèle de contrat relatif à la promotion de l'image touristique et sportive de la Vallée d'Aoste pour la saison d'hiver 2009/2010, et ce, par la sponsorisation d'athlètes valdôtains ; une enveloppe d'environ 185.000 euros a été engagée à cet effet.
Il a, en outre, donné son feu vert à la réalisation d'une campagne de communication, en vue de la promotion de l'offre touristique hivernale de la Région sur le marché italien, à travers la proposition d'offres de séjour inhérentes à l'initiative *Chi si ferma è premiato*.
Enfin, une action promotionnelle de la Vallée d'Aoste a été programmée pour le 21 novembre 2009, à Moscou.

NOUVELLES EN BREF

Cours de langue française de préparation aux concours publics
Le SAVT organise à partir de la mi-novembre 2009 un cours de langue française de préparation aux concours publics pour les catégories A - Eléments introductifs à la connaissance de la langue française. Le cours aura une durée totale de 15 heures sur 10 rencontres et se déroulera les mardis et les jeudis de 18h00 à 19h30, selon le calendrier qui suit : jeudi 19, mardi 24, jeudi 26 novembre ; mardi 1er décembre, jeudi 3, jeudi 10, mardi 15, jeudi 17 et mardi 22 décembre. Pour les inscriptions et pour toute information s'adresser au Secrétariat SAVT – 2 place Manzetti, Aoste – tél. : 0165-238384 - courriel segreteria@savt.org ou aux délégués syndicaux SAVT de tout Organisme ou Entreprise. Les cours se dérouleront auprès du salon des réunions du Syndicat situé 2 place Manzetti à Aoste.

Vins: l'Alliance VDA organise une dégustation de Beaujolais nouveau
Les festivités du Beaujolais Nouveau 2009 se profilent à l'horizon et, tradition oblige, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste propose de célébrer le Beaujolais Nouveau - Cuvée nature et Cuvée de Saint Julien - le vendredi 20 novembre à partir de 18 heures au Café du Moulin d'Aoste.
La dégustation de ce vin éclatant de couleur et de fruit comme un vin nouveau sera accompagnée d'un buffet valdôtain composé de saucisson, boudin, charcuterie et fromage.
D'avis de tous les spécialistes, 2009 est une année d'exception. Il faut remonter à 1949 pour trouver une année similaire. La musique est au rendez-vous aussi: l'animation sera assurée par les *Trouveur valdoten*. C'est un moment à partager entre amis jusqu'à 20 heures gratuitement.

Tourisme: Nouveau Club wellness au Val d'Aoste
Sur la base d'une indication du « Plan marketing stratégique du tourisme valdôtain », établi par l'Administration régionale, une quinzaine de professionnels du tourisme ont constitué un club de produits dénommé « Wellness Vallée d'Aoste ». Le but de cette association est de créer un produit touristique adapté aux différents secteurs de clientèle afin de répondre aux exigences des touristes intéressés au «wellness» en proposant des séjours relax (sauna, massages, fitness, yoga, relaxation et activités sportives douces). Les objectifs de ce nouveau club sont les suivants: la mise en réseau des structures touristiques et d'accueil situées sur le territoire de la Vallée d'Aoste qui offrent un produit lié au bien-être; le développement de politiques et stratégies promotionnelles et commerciales coordonnées en mesure de valoriser les caractéristiques des structures associées; la création de procédures visant la fidélisation des clients.

PER DICHIARAZIONI DI SUCCESSIONE TESTAMENTI E CONSULENZA LEGALE
Tel. 329 0618919
E-mail: successioni@live.it

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Exposition inaugurée dans la salle de l'Hôtel des Etats à Aoste

Fernando Bibollet et son amour pour la VdA

Les coins les plus suggestifs des paysages de montagne de notre région ont été capturés par Fernando Bibollet : les glaciers, les cours d'eau, les clochers ont inspiré les tableaux de ce peintre piémontais, témoignant son rapport de fréquentation et d'amour, qui dure depuis cinquante ans, avec la Vallée d'Aoste.
L'exposition anthologique dédiée à cet auteur, organisée par l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, en collaboration avec le commissaire de l'exposition, Bruno Orlandoni, a été inaugurée vendredi 6 novembre dans la salle de l'Hôtel des Etats, à Aoste.
« Sur les sentiers du Val d'Aoste. Tableaux et dessins, 1959-2009 » est le titre de l'initiative, réunissant plus d'une centaine d'œuvres de Bibollet, qui se définit «peintre de montagne». Cette exposition décline son art : un style personnel et évocateur, à travers lequel il réunit la tradition du paysagisme piémontais, genre dont le principal représentant fut son maître Luigi Calderoni, avec des influences en équilibre entre l'art figuratif et l'abstrait. Les œuvres de Bibollet sont caractérisées par des teintes faibles, par des traits légers et des contours flous, et sont réalisées de préférence, avec la technique de l'aquarelle et du pastel.
L'exposition sera ouverte jusqu'au 14 février, du mardi au dimanche, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, entrée libre.

Le Moyen Age et le monde rural valdôtain sont les thèmes de prédilection de l'auteur

«Sculptures», le monde fantastique de Luciano Regazzoni

Noyer ancien et tilleul, associés aux couleurs, sont les bois préférés de Luciano Regazzoni pour créer ses sculptures, s'agissant de véritables œuvres d'art inspirées par le monde fantastique des gnomes et des follets et par le passé médiéval, légendes dont Fénis, son pays, est très riche.
Organisée par l'Assessorat régional de la Culture dans l'ancienne église Saint-Laurent, à Aoste, l'exposition "Sculptures", qui présente au public les créations de cet artisan, a été inaugurée jeudi 12 novembre.
« *Le programme des expositions proposé par notre Assessorat* – a expliqué l'assesseur Laurent Viérin – *vise à mettre en valeur les artistes locaux, à côté de ceux de niveau international* ».
L'exposition, dont le commissaire est Angelo Mistrangelo, s'articule en trois zones thématiques qui rappellent les thèmes du Moyen Age, de la neige et du monde rural valdôtain, en proposant au public une sélection de bas-reliefs et de sculptures en ronde-bosse. Regazzoni, qui vit et travaille, à Fénis, et qui, depuis 1992, expose à la Foire de Saint-Ours, réalise ses travaux à partir d'éléments en bois ancien, récupérés sur des objets utilisés au cours des siècles passés.
«*A travers ses œuvres* – a continué Laurent Viérin – *Regazzoni interprète des scènes qui font partie de l'histoire et de la culture de la Vallée d'Aoste. Chacune de ses sculptures, toutes admirables et de grande qualité, renferme en elle des poésies et des particularités de notre région*».
L'exposition restera ouverte jusqu'au 28 février 2010, selon les horaires qui suivent: de mardi à dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, lundi fermé; entrée libre.

Un concours pour célébrer la Francophonie

Les élèves des écoles du deuxième degré, d'âge compris entre 14 et 18 ans, des régions francophones de Rhône-Alpes, de la Vallée d'Aoste, du Canton du Valais, des Régions de Matam et de Saint-Louis (Sénégal), de Tombouctou (Mali) et des Hauts-Bassins (Burkina) pourront s'inscrire, directement en ligne, au "Concours Interrégional de la Francophonie" de cette année jusqu'à vendredi 27 novembre.
Il s'agit d'un concours organisé afin de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la Francophonie et au fait d'appartenir à une communauté culturelle partagée par 200 millions de personnes.
Pour la première fois, cette année, le concours adopte un blog comme support d'échanges entre les participants: les inscrits pourront s'exprimer librement, discuter et se confronter à travers ce moyen informatif, intuitif et dynamique, avec la mise en ligne de contenus interactifs.
Les élèves peuvent s'inscrire en groupe ou individuellement pour interagir avec les autres inscrits, pour valoriser l'esprit d'initiative et d'échange, pour animer un espace de libre expression. Les deux épreuves consistent en la réalisation des productions numériques, qui devront être déposées sur la page dédiée au francoblog «Stockage en ligne», à travers lesquelles les élèves peuvent communiquer leurs idées et leurs émotions.
Le premier prix du Concours, qui sera remis avec les autres le 20 mars à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, sera un voyage dans l'une des régions européennes qui y participent.

Pour toute information:
www.concours2010francophonie.org.

«PREZZEMOLO» A RAVI LES ENFANTS DES ÉCOLES VALDÔTAINES
La Vallée d'Aoste a participé, du 9 au 15 novembre, pour la première fois à la semaine de l'éducation au développement durable organisée en synergie par l'Unesco et l'Onu dans le cadre de la campagne mondiale pour défendre les valeurs, la connaissance et les styles de vie orientés vers le respect du bien commun et des ressources de la planète dont le thème, cette année, est "la Ville" et "la Citoyenneté". L'Assessorat du Territoire et de l'Environnement a adhéré à cette initiative adressée aux élèves à travers la projection d'un film réalisé en 2008 "Prezzemolo: sensa pile, sensa curent eletrica" de Sandro Gastinelli et Marzia Pellegrino, qui a reçu pendant le festival cinématographique Cervino CineMontain le prix Ecomontain 2009. Ce film, présenté à Pont-Saint-Martin, Saint-Vincent, Quart, Aoste, Aymavilles et Courmayeur, retrace l'histoire de "Prezzemolo", sous les traits de Mario Collino, qui fabrique des jeux traditionnels à l'aide uniquement de matériel de récupération. A la fin de la séance de projection le personnage principal a diverti les enfants avec un spectacle durant lequel il a présenté ses jeux d'antan. Puis, l'Assessorat de l'Environnement a distribué, à chaque enfant, la nouvelle bande dessinée intitulée "Ecolo : l'air, le trésor que nous respirons" en guise de souvenir et dont l'objectif est de développer à travers les individus et la collectivité la conscience et la capacité opérationnelle pour construire une ville écologique et solidaire, orientée vers la qualité de la vie et animée par une citoyenneté responsable et démocratique.

Agnès Uzan

Jeudi dernier à Valtournenche les administrateurs ont rencontré la population

Succès de la rencontre organisée avec les citoyens

Plus de cent citoyens ont participé à la rencontre avec les administrateurs communaux de Valtournenche, qui a eu lieu jeudi 12 novembre au Centre social sportif (Maison du golf) de Cervinia.
Le syndic Domenico Chatillard a voulu organiser cette rencontre «*pour expliquer à la population, avec l'aide des assesseurs compétents et des techniciens, quels sont les plans et les stratégies que l'Administration envisage afin de faire face aux exigences futures*».
A côté du syndic et du conseiller régional Gabriele Maquignaz, qui a participé en tant que représentant de l'Administration régionale, étaient présents son adjoint, et assesseur aux politiques sociales et de l'éducation, Deborah Camaschella et Luca Varvello, assesseur à l'urbanisme, innovation technologique, transports et activités productives, au-delà des assesseurs compétents en matière de budget, finances et aménagement urbain, et en matière de tourisme et de sports.
Après une brève introduction du syndic, l'assesseur Varvello a expliqué comment, grâce à la mise en place de quatre macro-zones Pud, déjà existantes, Valtournenche aura 2 mille 800 lits, parmi lesquels deux mille seront à Breuil-Cervinia. Varvello a continué son intervention en illustrant la modification au Plan d'urbanisation, qui devra être présenté à l'Administration régionale pour l'approbation dans deux mois et qui permettra de nouveaux investissements pour la localité.
Ensuite, les priorités des prochaines années en matière d'éducation ont été exposées par le syndic adjoint Camaschella: «*la commune de Valtournenche sera engagée dans la construction d'un nouveau pôle scolaire, qui incorporera les écoles primaires et moyennes, en optimisant, ainsi, les dépenses*».
Camaschella, en outre, a rappelé qu'ouvrira prochainement la Maison de retraite pour les personnes âgées, récemment inaugurée.
Dans le domaine du respect de l'environnement, lors de la rencontre a été souligné que les travaux du premier lot du "boulevard" ont commencé avec l'installation des lampions et que l'Administration envisage de créer de nouveaux points pour le tri des déchets.
En ce qui concerne les travaux publics, la réalisation des parkings Château et Berthod va commencer au cours du printemps 2010, période durant laquelle commenceront aussi les travaux pour le projet de téléchauffage, qui, comme l'a souligné Chatillard, est en phase d'adjudication.
En conclusion, le conseiller Gabriele Maquignaz a confirmé que Valtournenche et ses administrateurs ont l'appui de la Région et de son Président.

A Jovençan la «Maison des anciens remèdes»

La création d'un centre d'interprétation pour la conservation, la transmission, l'actualisation et la valorisation des savoirs et des pratiques liées aux différents usages des plantes officinales ancestraux en Vallée d'Aoste. Cela sera possible grâce à un projet qui rentre dans le cadre du programme de coopération territoriale transfrontalière Alcotra et du projet "Les racines du goût", souhaité par l'Assessorat régional de la Culture.
"La Maison des anciens remèdes – Centre pour l'actualisation de l'usage des plantes officinales", sera réalisée dans le bâtiment de l'ancien Presbytère de Jovençan: une maison datant du dix septième siècle, répartie sur trois étages, avec une surface totale de 150 mètres carrés.
«*Pendant l'année 2002* – a expliqué le syndic de Jovençan Sandro Pepellin – *l'Administration communale a acheté cet édifice pour deux raisons: il est intéressant du point de vue architectural et pour sa position au centre du pays, tout près de la maison communale. Après une rencontre avec le Brel et l'Assessorat de la Culture, on a décidé de le valoriser, en créant ce centre de recherche sur les plantes officinales, sur le goût et sur l'usage des herbes utilisées en cuisine*».
Les travaux de restructuration, coordonnés par l'architecte Roberta Bionaz, devraient être terminés en novembre 2010 et envisagent une salle dédiée aux enfants au premier étage, une salle "émotionnelle" au deuxième, tandis qu'au troisième il y aura un centre de recherche.
«*Il s'agit d'un projet qui a démarré en 2007* – a commenté l'assesseur Laurent Viérin – *et qui rentre dans le cadre des initiatives de notre Assessorat pour la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de la Vallée d'Aoste, en réaménageant non seulement les châteaux et les monuments, mais aussi les humbles habitations rurales qui sont les écrins où nos ancêtres conservaient le savoir et les connaissances*».
Les coûts de cette œuvre sont estimés à un million 120 mille euros: 500 mille seront à la charge de la commune de Jovençan, 300 mille de la Communauté Européenne et le reste, 320 mille, de la Région.
«*Cette maison* – a conclu Viérin – *ne sera pas un musée, mais un lieu vivant, un centre d'interprétation et de valorisation de l'usage des plantes officinales, déployé à la recherche et à l'étude, qui s'adresse aux enfants, aux touristes et aux opérateurs du secteur. C'est le premier centre de ce genre en Italie*».

Une salle de gym pour l'école de Saint-Pierre

Pendant la séance du 30 octobre, le Conseil communal de Saint-Pierre a approuvé le projet de restructuration partielle et d'agrandissement de l'école primaire du pays. Le complexe scolaire de Ordines sera, donc, doté de nouvelles salles pour l'activité didactique et pour les activités spéciales, de nouveaux espaces qui seront utilisés comme archives et magasins et de locaux qui seront employés par l'établissement scolaire "J. B. Cerlogne".
La partie la plus importante du projet concernera la construction d'une nouvelle salle de gymnastique: un édifice d'environ mille mètres carrés, d'une hauteur de 8 mètres 50, où sera aménagé un terrain de jeu régulier pour le basket et pour le volley-ball.
La salle de gymnastique, ayant des tribunes de 150 places assises, pourra également accueillir des activités sportives et des manifestations culturelles extrascolaires de différents genres, organisées par des externes en dehors du fonctionnement normal de l'école.
En ce qui concerne l'école, par contre, les travaux de restructuration seront de deux sortes: d'un côté, des interventions structurelles, pour la mise à norme de l'édifice du point de vue de la résistance aux séismes et, de l'autre côté, des interventions qui visent au renforcement de l'offre didactique, du fait que le pourcentage des résidents est en croissance.
Les travaux de restructuration envisagent, enfin, la création d'espaces pour les personnes handicapées, avec deux salles au rez-de-chaussée équipées pour donner une réponse à leurs exigences.
«*Etant tous les deux des bâtiments antisismiques* – a expliqué le syndic Giuseppe Jocallaz – *la salle de gymnastique et l'école seront non seulement un centre d'agrégation culturelle et sportif très important pour la communauté de Saint-Pierre, mais elles formeront aussi une agglomération urbaine utile sous le profil de situation d'urgence et de protection civile, puisqu'elles peuvent garantir des fonctions et des espaces sûrs en cas de catastrophes*».
L'investissement total pour la réalisation du projet, qui a déjà été transmis au Fospi pour obtenir le financement, sera de 5 millions 720 mille euros, parmi lesquels 647 mille à la charge de l'Administration communale.

SITRASB S.P.A
SOCIETÀ ITALIANA TRAFORO GRAN SAN BERNARDO
Via Chambéry 51 – 11100 AOSTA
Tél. +38 0165/36.36.41 – fax +39 0165/36.36.28

Résultat de soumission

public relatif aux services pour l'attribution de la direction des travaux, mesure, comptabilité, assistance et coordination de la sécurité en phase d'exécution pour les interventions de reconstruction partielle et entretien extraordinaire du viaduc Dardanelli publié sur GUCE n. 2009/S 80-115482 du 28/04/2009, sur la GURI n. 51 du 04/05/2009

Montant de l'adjudication:	€. 251'430.73
Type de procédure:	ouverte
Critère d'adjudication:	l'offre économiquement la plus avantageuse
Offres reçues:	5
Adjudication:	lettre du 28 octobre 2009
Adjudicataire:	Ing. Mauro BERGONZINI Via A. Volta n. 19 - 41013 GAGGIO DI PIANO (MO)
Rabais:	38.86 %
Date d'envoi du présent avis pour la publication sur GUCE:	30 octobre 2009
Aoste, 30 octobre 2009	*Le Président (Ugo Voyat)*

Samedi 28 novembre prochain au Centre des Congrès du Grand-Hôtel Billia de Saint-Vincent le thème sera abordé par les Unionistes pendant le Congrès thématique du Mouvement

Bureaucratie : encore instrument de simplification ?

Tous les jours nous utilisons le terme «*bureaucratie*» pour indiquer le rapport entre le citoyen et l'administration publique.
Ce rapport, qui pourrait paraître très simple et linéaire mais qui est parfois gêné par des obstacles et des difficultés qui peuvent créer des mécontents aussi bien d'une part que de l'autre, sera le thème du Congrès organisé par le Mouvement le 28 novembre prochain au Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent.
Mais savons-nous qu'est-ce que c'est vraiment la bureaucratie?
Connaissons-nous la signification précise de cette parole, toujours plus employée.
Le mot bureaucratie naquit seulement vers la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle pour indiquer, comme on peut aisément le comprendre en analysant sa composition linguistique, le pouvoir des bureaux et des fonctionnaires des monarchies de cette période.
Tout au long des siècles, elle augmenta toujours plus ses compétences et ses champs d'application devinrent très nombreux, au point qu'on peut affirmer qu'aujourd'hui elle est présente quotidiennement dans nos vies.
Notre actuelle organisation burocratique s'inspire surtout de deux importants principes constitutionnels: celui de l'impartialité et celui du «buon andamento», réglés par l'article 97 de la Constitution italienne.
Le premier a une signification très particulière et parfois même un peu difficile à comprendre; il établit en effet que l'organisation et l'activité administratives doivent traiter de la même façon toutes les positions des sujets destinataires de leurs actions.

Cela ne signifie pas, comme plusieurs fois la doctrine juridique l'a souligné, qu'elle ne peut pas avoir une orientation plutôt qu'une autre; au contraire elle est obligée d'en avoir une bien précise et c'est seulement de cette façon qu'elle pourra atteindre ses objectifs.

Le deuxième par contre impose que les modalités de travail de l'administration soient les plus adéquates et les plus convenables possibles pour atteindre son but. Cette idée, de simple compréhension, peut parfois rencontrer des difficultés dans son application.

En plus les lois, ordinaires et constitutionnelles, instituent une série de critères tels que l'efficience, l'efficacité et la transparence.
À ce point une réflexion est nécessaire: quel est le but de tous ces principes, ces critères et toutes ces lois?
Sûrement leur naissance était finalisée à nous protéger et à sauvegarder nos intérêts; le législateur les avait conçus comme des instruments qui devaient faciliter et simplifier le rapport nécessaire qui chaque jour s'instaure entre les citoyens et l'administration publique.
Rapport qui devrait être le plus clair et le plus transparent possible, mais surtout le plus bref possible en se résolvant en temps raisonnables.
Il faut malheureusement avouer que ces objectifs n'ont pas été atteints; chacun de nous aura, en effet, eu l'occasion de découvrir que la situation actuelle s'éloigne assez des principes et des critères qu'on vient de citer. Les procédures administratives sont très compliquées et assez peu transparentes, au point que parfois on a besoin de l'aide d'un expert, et les temps décisionnels de l'administration sont toujours plus longs. Cela crée un mécontentement général parmi les citoyens qui voient leurs droits et leurs intérêts chaque jour moins protégés et qui parfois, peut-être un peu découragés, renoncent même à entamer des procédures administratives.
Le vrai et réel besoin actuel est d'avoir une bureaucratie simple et compréhensible à tous, qui soit au service de chaque citoyen en lui donnant des réponses claires et en lui résolvant les problèmes en peu de temps.
Pour atteindre ce but, il faut que tous nous nous engagions sérieusement.

Le coin du dialogue

Luciano Caveri

Je m'amuse à être l'un des enseignants du « cours de politique » de l'Union Valdôtaine car je trouve que d'une certaine manière il s'agit d'un devoir pour un élu – dans ce cas, et je le dis immodestement, au long cours - de transmettre ses propres connaissances. La transmission du savoir, dont j'ai moi-même profité, doit être diffusée parce que, par chance, au cours de la longue histoire de notre Mouvement les personnes passent alors que les idées restent et les projets se développent.
Dans ce cas précis, afin d'éviter toute équivoque, il s'agit à proprement parler d'une conférence plus que d'un cours qui aurait bien plus de consistance. Je trouve cependant que la formation de nos inscrits – et plus spécialement desdits cadres – a sa raison d'être pour un mouvement politique digne de ce nom et les « simples » conseillers régionaux doivent aussi jouer leur rôle dans cette matière.
Quand on se trouve – et c'est le cas de l'Union Valdôtaine – face à un parti (désormais mouvement et parti sont devenus synonymes) qui a de fortes racines populaires et territoriales, il devrait y avoir un niveau identique de préparation politique et de sens d'appartenance, fondé culturellement, de haut niveau, mais qui parfois est malheureusement inexistant.
Nous sommes déjà peu nombreux et si nous ne travaillons pas sur la qualité nous risquerions gros. Cela vaut pour les politiques et les administrateurs aux différents niveaux de gouvernement et naturellement pour la structure d'organisation du mouvement, recopiée dans le temps par des partis d'empreinte marxiste et léniniste : du réseau des sections jusqu'aux organes de direction et de l'assemblée.
J'ai toujours mis en garde sur le fait que, en comparant les votes (nombreux) et les inscrits (peu nombreux), l'Union Valdôtaine risque d'être un géant aux pieds d'argile, même s'il s'agit d'un mouvement ample et structuré dans la société valdôtaine mais cela, seul, ne suffit pas. Il faut être aussi attentif au rôle du Mouvement pour qu'il maintienne réellement – et pas en rêves – son propre rôle avec des dirigeants qui ne soient pas de simples sergents de qui commande en Place Deffeyes : une sujétion ne permet pas cette double voie – mouvement et élus – sans laquelle l'on risque d'avoir un parti comme les villages du Far West, avec seulement des façades, comme sur le set des « spaghetti western ».
Certes une militance active, exempte de ces mécanismes d'adhésion à une logique de clientèle et de positionnement en faveur de qui gère le pouvoir, est un engagement et aujourd'hui – il suffit d'étudier la liste des membres du Congrès unioniste – il y a le risque d'une espèce de congélation par rapport à des situations passées et d'une fermeture à de nouvelles adhésions qui sent l'autoconservation. L'air frais, les nouvelles adhésions, les propositions, les critiques sont le sang neuf qui fait du bien à un organisme qui, autrement, risque de céder sous le poids des années.
De ce point de vue, élargir la connaissance et se retrouver pour étudier est tout de même une action pleine de mérite. Connaître ses propres raisons d'être signifie défendre ses propres idées.

Budget prévisionnel, élections communales, réforme institutionnelle et formation politique

Budget 2010/2012
La deuxième Commission permanente « Affaires générales », présidée par le Conseiller régional Andrea Rosset, a exprimé son avis favorable à majorité sur les projets de loi concernant la Loi de Finances régionale et le Budget prévisionnel de la Région pour les années 2010/2012.
« Le budget 2010/2012 est un document sérieux et efficace – explique le Président Andrea Rosset qui est également rapporteur du texte – *qui répond aux exigences exprimées au sein du Conseil régional au cours du mois de juillet dernier avec l'approbation de la norme qui a introduit de nouvelles dispositions en matière de comptabilité générale de la Région et de contrôle stratégique. Il s'agit d'un document souple qui rend la lecture des chiffres plus facile à travers des regroupements organiques et qui a été rédigé dans une optique de bon fonctionnement du secteur public. Si nous voulons entrer un peu dans le détail, je dirais qu'il s'agit d'un budget qui tient compte de la persistance de la crise financière, avec la prorogation de la réduction du taux de l'Irap qui donne des certitudes à la finance des collectivités locales, qui augmente les ressources à attribuer au secteur socio-sanitaire et qui confirme les mesures pour la limitation de la dépense pour le personnel de la Région et des autonomies locales. »*

Elections communales
La première Commission permanente « Institutions et Autonomie » a exprimé son avis favorable à majorité sur la proposition de loi présentée par les forces de majorité – à savoir l'Union Valdôtaine, la Fédération Autonomiste et la Stella Alpina - concernant les modifications des lois régionales sur l'élection directe du syndic, du vice-syndic et du conseil communal et sur la votation et le scrutin par le biais d'appareils électroniques.
Pour le Conseiller Diego Empereur, Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée et rapporteur de ces deux textes : *« Les forces politiques de la majorité, tout en n'ayant pas inséré dans leur programme de législature la réforme de la loi électorale communale, ont donné leur disponibilité à approfondir cet argument dans le cadre des travaux de la première Commission. Cet approfondissement a donné lieur à un débat serein au sein des forces politiques, entre elles et leurs organisations territoriales ainsi qu'entre elles et les institutions représentatives des collectivités locales.*

A la lumière de l'appréciation substentielle de la structure de la loi déjà en vigueur de la part du Conseil permanent des Collectivités locales, qui a été confirmée par un sondage, l'Union Valdôtaine, la Stella Alpina et la Fédération Autonomiste se trouvent d'accord sur la validité de la loi de 1995. Cependant, sont apparues certaines nécessités d'amélioration de la loi existante et qui ont pour but d'opérer quelques adaptations, notamment liées à des dispositions de la législation régionale et nationale récente. Avec notre proposition, nous souhaitons faciliter les modalités de vote et donner la possibilité d'utiliser les chiffres arabes correspondant aux candidats que l'on veut voter, comme cela est déjà le cas pour les élections régionales. Nous souhaitons aussi permettre au citoyen électeur une plus large possibilité de choix dans son vote en introduisant la possibilité d'exprimer jusqu'à trois candidats à la charge de conseiller communal.
Je voudrais enfin souligner que cette proposition a reçu l'avis favorable du Conseil permanent des Collectivités locales. »
Ajoutons pour être complet que la Commission a également donné son avis favorable au projet de loi concernant la limitation, la publicité et le contrôle des dépenses pour la campagne électorale des candidats à la charge de syndic, de vice-syndic, de conseiller communal et de circonscription.

Réforme institutionnelle et formation politique
La réforme politique et la formation politique ont été les thèmes au centre de la rencontre entre le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, et le Président de l'Assemblée régionale sicilienne, Francesco Cascio, qui a eu lieu le jeudi 12 novembre dernier à Palazzo dei Normanni à Palerme.
« Cette rencontre – a déclaré le Président Alberto Cerise – *représente le début d'un débat entre les Régions à Statut spécial, en commençant de la plus petite vers la plus grande, et basée sur la volonté des autonomies différenciées d'être compactes sur les réformes institutionnelles, bien que différent es de par leur géographie et positions politiques, et cela dans une optique de valorisation des autonomies au bénéfices de ces mêmes Régions à Statut ordinaire. »*
Quant au Président Francesco Cascio, il s'est dit vouloir *« s'engager afin de réunir les cinq Régions autonomes en un unique interlocuteur qui puisse dialoguer avec le Gouvernement central afin de définir exactement quelles seront les compétences et les ressources à attribuer. »*
Et le Président Cerise de poursuivre : *« Nous avons aussi pris acte de la nécessité d'activer une série d'initiatives de formation politique, avec une attention particulière à l'éthique et aux jeunes générations d'administrateurs locaux qui nous verront agir dans le sillage de ce qui a déjà été réalisé en Vallée d'Aoste avec l'Ecole pour la Démocratie. »*

Approbation du projet de loi

Services anti-incendies de la Région

Le Conseil de la Vallée a approuvé le projet de loi concernant les nouvelles dispositions pour l'organisation des services anti-incendies de la Région autonome Vallée d'Aoste.
Ce sont les Conseillers Piero Prola et Alberto Crétaz qui ont illustré le texte législatif.

« A neuf ans de la constitution du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers – a dit le Conseiller Piero Prola -, *le Gouvernement régional a considéré opportun de présenter une loi unique sur les services anti-incendies qui comprend la règlementation de l'organisation du personnel professionnel et volontaire, en règlementant les compétences : prévention des incendies, secours public, activité de protection civile, formation. La valorisation du Corps des sapeurs-pompiers volontaires est, en effet, l'un des premiers objectifs du projet de loi compte tenu de la qualité du service que ces derniers offrent à la communauté valdôtaine. La présence diffuse sur le territoire des sapeurs-pompiers volontaires à travers ses 76 détachements dans 73 communes est certainement un exemple d'efficacité du service anti-incendie puisqu'ils garantissent des interventions quelques minutes après l'alerte. »*

Le Conseiller Alberto Crétaz a quant à lui parlé des dispositions financières et liées au personnel : *« Concernant les ressources financières, le projet de loi pévoit pour 2010 un total de 14.552.330 euros et 14.293.940 euros en 2011. Pour ce qui est du personnel régional – les sapeurs-pompiers professionnels – il y a une subdivision en deux aires des structures organisatives de direction : l'une stratégique-administrative et l'autre opérative-technique, dont fait partie le Commandant régional des sapeurs-pompiers. L'article 32 prévoit en particulier la possibilité de mobilité du personnel du Corps national des sapeurs-pompiers ou de leurs correspondants ou des services anti-incendies d'autres organismes publics dans l'organigramme du personnel professionnel du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers. »*

Samedi prochain, 21 novembre, la remise des prix concernant 2008/2009.
Aurelio Marguerettaz : «Collaboration positive entre Gouvernement régional et Asiva»

La saison des sports d'hiver prête au départ

La saison des sports d'hiver n'a pas encore démarré, mais samedi prochain 21 novembre – à partir de 15h dans le nouvel Auditorium des écoles d'Aymavilles – se terminera la première semaine "officielle" de l'année sportive 2009/2010.
Une semaine commencée jeudi dernier, 12 novembre, quand toujours à Aymavilles a eu lieu la présentation des calendriers de la nouvelle saison, et qui s'achèvera samedi avec la remise des prix concernant 2008/2009.
En attendant cette cérémonie, à laquelle participeront les autorités sportives et administratives de la Région, il faut revenir à jeudi dernier.
C'était la "Grandze" du château d'Aymavilles qui – pour la quatrième année consécutive – a servi de décor pour l'un des moments les plus importants de la vie de l'Asiva, l'association régionale des Sports d'Hiver. Pendant l'événement, l'assesseur régional aux Sports Aurelio Marguerettaz et son collègue de l'Industrie Ennio Pastoret étaient présents.
«Ma participation en tant que membre du Gouvernement régional ne veut pas être seulement une formalité : – a dit l'assesseur Aurelio Marguerettaz – *être ici, ce soir, avec le monde des sports d'hiver souligne une fois de plus l'amitié et la collaboration qui lient cette administration à l'Asiva. C'est un moment sympa bien sûr, mais aussi l'occasion de découvrir l'activité du Comité valdôtain de ski et de faire le point sur le travail que la Région fait pour le monde des sports d'hiver.*
Je parle, par exemple, de la valorisation des professionnels de la neige, à savoir les moniteurs de ski ainsi que les pisteurs secouristes : cette administration est en train de travailler afin que ces différents rôles puissent être reconnus à tous les niveaux».
L'assesseur Marguerettaz a parlé aussi des investissements de l'administration régionale. *«Je pense, par exemple, à une petite réalité comme Bionaz, où le nouveau polygone pour le biathlon pourra déjà être utilisé dans les mois prochains après une seule saison d'arrêt à cause des travaux. Et encore, Gressoney-Saint-Jean aura finalement la Coupe d'Europe de ski alpin. Une très bonne occasion pour cette station* – a dit encore Aurelio Maurguerettaz – *de se faire de la promotion et également pour la région. Ce sera le début officiel lors des compétitions internationales de la piste dédiée à Leonardo David, l'un des plus grands champions que notre région n'ait jamais produits et qui, malheureusement, a été arraché à la vie trop tôt»*.
Le calendrier de l'Asiva prévoit environ 160 compétitions : la première est le slalom géant Fis masculin organisé le mardi 1er décembre à Breuil Cervinia par le Club de Ski Cervino Valtournenche; la dernière, par ordre chronologique, c'est le trophée Rollandoz de ski alpinisme, le dimanche 11 avril prochain, à Rhêmes-Notre-Dame.
Au milieu un tas de compétitions incroyables, mais surtout les Championnats du Monde Militaires, le point fort de la saison valdôtaine de ski, programmés du 18 au 24 mars prochain.
«Il y aura, à cette occasion, les meilleurs athlètes militaires du monde entier – a dit encore Marguerettaz – *Une autre grande occasion de promotion pour notre région, avec les images de nos montagnes qui seront diffusées dans le monde entier»*.
Clôture de la soirée pour le président de l'Asiva Riccardo Borbey, qui a rappelé les chiffres de la "Fédération valdôtaine" de ski et la valeur sociale des activités qui se déroulent à l'intérieur du Comité.
«Il y a plus de cinq mille associés, en grande partie des enfants. Pour la plupart d'entre eux, les sports d'hiver sont un amusement qui les implique pendant une bonne partie de l'année, une manière positive de passer son temps et de grandir ensemble.
Il y a aussi les équipes qui font de la compétition, et je suis heureux de savoir que beaucoup de garçons et de filles qui sont "nés" dans ce Comité font partie désormais des équipes nationales des différentes disciplines. C'est la démonstration de la validité du travail des cinquante clubs de ski qui opèrent sur le territoire et de la cohésion qui existe au sein de notre Comité».

François Domaine

Les autorités présentes jeudi dernier à Aymavilles et l'équipe de ski de fond de l'Asiva avec l'ancien champion de la spécialité Marco Albarello

Dimanche dernier à Perloz la 12ème finale régionale des Batailles de Chèvres

Perla est la reine des chèvres valdôtaines

Dimanche 8 novembre dernier s'est déroulée à la Tour d'Héréraz de Perloz, la 12ème Finale régionale des Batailles de chèvres.
Les éleveurs étaient au total 85 pour 200 chèvres inscrites. La plus lourde était Fortuna de Charel Chappoz de Donnas, reine régionale des « Bime » en 2008.
S'agissant de la première catégorie, dont les chèvres inscrites étaient 48, ayant un poids égal ou supérieur à 71 kg, le bosquet a été remporté par Perla de Giuseppe Berlier de Gressan, qui en finale a éliminé Feisan de Claudio Linty d'Issime. A la 3ème et 4ème place se sont classées Pernis de Dino Martinetti d'Issime et Belva de Giulio Crétier de Montjovet. Suivent dans le classement : Levra de Renato Pramotton de Donnas, Pernis de Giuseppe Berlier de Gressan, Princesse de Mario Clerin de Pont-St-Martin et Mitra de Ido Bérard de Villeneuve.
Les chèvres de deuxième catégorie étaient en tout 47, c'est-à-dire celles ayant un poids allant de 63 à 70 kg. Victoire pour Birba de Ido Bérard de Villeneuve, suivie par Cervin d'Alex et Michel Marquis de Nus; ensuite 3ème et 4ème place pour Canella de Giulio Crétier de Montjovet et Spia de Daniel Chabod de Fénis. De la 5ème place à la 8ème on trouve respectivement Piccola de Joël Berthod de Doues, Paison d'Angelo Pession de Gignod et Etoile et Belva, toutes les deux appartenant à Marco Fragno de Charvensod.
En ce qui concerne les chèvres ayant un poids égal ou inférieur à 62 kg, celles de troisième catégorie qui étaient au total 58, le bosquet a été remporté par Furia de Holder Machet de Sarre, qui en finale a battu Joyeuse de Joël Berthod de Doues.
Joyeuse à son tour, lors de la demi-finale, avait éliminé Migalle d'Angelo Girod de Fontaimore, tandis que Furia avait évincé Profeta de Davide Janin d'Arnad. Suivent au classement : Chimera d'Elisa Guichardaz de Sarre, Piccola de Giulio Crétier de Montjovet, Nerina d'Ivan Bagnod de Challand-St-Anselme et Stellina des frères Patruno de Villeneuve.
Les « Bime » étaient en tout 47 et comme les chèvres des autres catégories, elles ont donné lieu à de très beaux combats.
La chèvre qui a remporté le titre de reine est Rossana de Charel Chappoz de Donnas, dominatrice de la finale face à Signorina de Giulio Crétier de Montjovet, qui en demi-finale avait éliminé Mélodie de Flavio Lale Demoz de Quart, tandis que lors de l'autre demi-finale Rossana avait battu Belva de William Bosonin de Donnas.
Se sont également qualifiées parmi les huit premières : Iena de Giulio Crétier, Pamela d'Angelo Pession de Gignod, Straniera de Franco Jacquin de Hône et Shakira de Luca Turini de Fontainemore.
On s'attend également à des batailles époustouflantes, lors de la prochaine édition des Batailles de chèvres, en 2010.

Une ligne cosmétique réalisée avec les plantes officinales valdôtaines

Le Montfleury, soins de beauté « made in Vallée d'Aoste »

"Innovation et nature", voilà le slogan du projet "Le Montfleury", la nouvelle ligne cosmétique réalisée avec les plantes officinales cultivées par l'Institut Agricole Régional en Vallée d'Aoste.
Le but de ce projet, né d'une idée du docteur Andrea Nicola, pharmacien d'Aoste, et de Corrado Consiglio, expert dans ce secteur, est de proposer un usage rationnel, innovant et technologique des herbes médicinales valdôtaines.
L'Institut Agricole joue, dans cette entreprise, un rôle très important. En effet, au-delà de fournir la matière première botanique, il offre son support scientifique et son expérience pour optimiser l'exploitation des ressources naturelles, en garantissant, en même temps, la certification de la provenance des plantes. Les produits, depuis quelques jours vendus dans plusieurs pharmacies de notre région et du nord-ouest de l'Italie, ont été présentés dimanche 15 novembre, lors d'une conférence, qui fut l'occasion d'approfondir le thème du développement des plantes officinales dans notre région. Durant la rencontre, Augusto Chatel, Andrea Barmaz et Gianmarco Chenal, respectivement président du conseil d'administration, directeur de l'expérimentation et technicien de la recherche du IAR, avec Andrea Nicola et Corrado Consiglio, ont illustré cette initiative expérimentale commencée en 2007 avec la culture de ce type de plantes et poursuivie maintenant, en chargeant une maison spécialisée de transformer ces herbes en produits finis. Les noms des quatre crèmes produites, qui satisferont les différentes exigences des personnes désirant soigner leur peau et leur beauté, rappellent les traditions et les paysages valdôtains : "esprit des ruisseaux" est la crème hydratante, "esprit de jeunesse", celle antirides, "esprit de vacances", celle anti-âge et régénérante, et, enfin, "esprit des glaciers", qui est un produit particulièrement indiqué pour les peaux sensibles.
La ligne Le Montfleury propose aussi un parfum d'ambiance, "esprit de montagne", réalisé avec les huiles essentielles des plantes cultivées par l'Institut, qui diffuse le parfum des herbes officinales de la Vallée d'Aoste.

Denis Falconieri

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas
vous fait part du décès de

Madame
Maria (Nella) VUILLERMOZ
veuve PRAMOTTON
âgée de 83 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses condoléances les plus sincères à son frère Armando avec Lilliana, à son filleul Mauro avec Annamaria et Vera, à son beau-frère Luciano, à ses belles-sœurs Silvia et Marcellina, ainsi qu'à tous les autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Hône et Bard
vous fait part du décès de

Madame
Assunta JACQUEMET
veuve PRAZ
âgée de 92 ans

La communauté unioniste de Hône et Bard présente ses condoléances les plus sincères à ses enfants : Alda avec Secondo, Livio, membre de la section, et Lucia avec Franco, ainsi qu'à tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, à ses cousins et à tous les autres parents.

FONTINE D'ALPAGE, DIMANCHE LA REMISE DES PRIX
Dimanche 22 novembre, pendant le repas de clôture du comité mis des Batailles de Reines, on découvrira qui sont les trois premiers classés du Concours Fontine d'Alpage, l'initiative organisée par l'Assessorat de l'Agriculture pour valoriser le secteur laitier et fromager.
Les dix finalistes, sélectionnés pendant les deux semaines de dégustations par un jury composé de techniciens et d'experts du secteur présidé par Paolo Massobrio, sont : Rinaldo Petitjacques, alpage Les Barmettes de La Thuile; Sandro Bonin, alpage Grimaudet de Gressan; Rosella Frachey, alpage l'Arp-Vieille de Valgrisenche; Andrea Clusaz, alpage Beaurègne d'Arvier; Attilio Yeuilla, alpage Les Maisonnettes d'Avise; Tiziana Cerise, alpage Barasson d'Etroubles; Leo Bétemps, alpage La Léchère de Bionaz; Irene Abram, alpage Berovard d'Ollomont; Rino Favre, alpage Larveusse de Doues ; Fromagerie Agricole Valgrisenche de Valgrisenche.

PHOTEAU & VIDEAU 2009 : PLUS DE 400 ŒUVRES EN CONCOURS
Dans les jours prochains, le jury assignera les prix aux premiers classés du concours "Photeau & vidéau". La kermesse, organisée par le Bim Vallée d'Aoste, avait l'intention d'impliquer les jeunes à s'exprimer sur le thème "Moi et l'eau en Vallée d'Aoste", en réalisant des photos et des vidéos.
Le jury, composé par Elia Nicco et Mauro Paillex, représentant les Assessorats de l'Education et de la Santé, Bruno Baratti et Roberto Vighetti, pour le Bim, et présidé par le photographe naturaliste valdôtain Stefano Unterthiner, sera appelé à choisir parmi les 400 œuvres qui ont été envoyées par environ 180 garçons et filles âgés de 12 à 19 ans.
Sur le site du Bim, www.bimvda.it, dans la section correspondante, on peut voir tous les travaux admis au concours.

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas
a la joie d'annoncer la naissance de

Michel DALLE

qui est venu s'unir à sa sœur Nathalie
pour réjouir davantage le foyer de Mirko et Monica Affanni.

La communauté unioniste de Donnas présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et, tout particulièrement, au grand-père Serge, membre de la section, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au petit Michel.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a la joie d'annoncer la naissance de

Stefano NICOLETTA

qui est venu réjouir le foyer de Franco et Carla Crétaz.

La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses plus vives félicitations aux heureux parents ainsi qu'au grand-père Albert Crétaz, conseiller régional unioniste, et au petit Stefano ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.